

## RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS, DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATION

### ARTISTE MUSICIEN DES MUSIQUES ACTUELLES

Bloc de compétences	Activités	Compétences	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<b>BLOC 1 - Élaborer son projet professionnel d'artiste musicien des musiques actuelles</b>	Jouer d'un ou de plusieurs instruments et veiller à prévenir les risques relatifs à son activité musicale	<p><b>C1.</b> Mobiliser ses compétences techniques instrumentales et/ou vocales et ses connaissances théoriques et culturelles du champ des musiques actuelles pour jouer d'un ou de plusieurs instruments de façon adaptée à son projet professionnel de musicien</p> <p><b>C2.</b> Prévenir les risques auditifs et musculosquelettiques liés à sa pratique instrumentale et/ou vocale pour assurer son intégrité physique sur le long terme, en appliquant ses connaissances en gestion sonore et en physiologie, anatomie et posture à sa pratique</p>	<p>Les candidats sont évalués par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une épreuve individuelle instrumentale ou vocale,</li> <li>- une épreuve d'analyse et de contextualisation d'une oeuvre musicale donnée,</li> <li>- la présentation du projet professionnel à l'écrit et à l'oral.</li> </ul>	<p><b>Cr1.</b> La justesse, le rythme sont maîtrisés lors de l'exécution de l'oeuvre.</p> <p><b>Cr2.</b> L'exécution de l'oeuvre est réalisée avec fluidité et musicalité.</p> <p><b>Cr3.</b> Les caractéristiques principales et fondamentales de l'oeuvre musicale (codes culturels, esthétiques, théorie musicale, harmonie, rythme, son) sont identifiées, analysées et contextualisées</p>
	Définir son projet professionnel d'artiste musicien et communiquer sur celui-ci auprès des différents interlocuteurs concernés	<p><b>C3.</b> Définir son positionnement artistique et technique pour élaborer son projet professionnel de musicien en cohérence avec le contexte d'exercice visé</p> <p><b>C4.</b> Organiser un réseau professionnel afin de s'insérer et maintenir son activité professionnelle de musicien en mobilisant ses connaissances de l'environnement professionnel et réglementaire des musiques actuelles</p> <p><b>C5.</b> Utiliser les outils et les modes de diffusion adaptés à son projet professionnel de musicien pour le promouvoir à l'écrit, à l'oral et via les supports numériques auprès des professionnels et des publics visés</p>		<p><b>Cr7.</b> Le projet professionnel respecte la réglementation d'activité de la filière des musiques actuelles.</p> <p><b>Cr8.</b> Le projet est réaliste au regard de la technicité instrumentale et/ou vocale et de l'esthétique visée.</p> <p><b>Cr9.</b> Le projet est cohérent au regard des différents publics visés (producteur, diffuseur, auditeur, etc.) et du fonctionnement de la filière.</p>
				<p><b>Cr10.</b> Le plan de développement contient une liste d'actions à court, moyen et long termes en cohérence avec la dimension du projet professionnel.</p> <p><b>Cr11.</b> La typologie des contacts listés dans le plan de développement répond aux objectifs du projet professionnel.</p>
				<p><b>Cr12.</b> Le dossier de présentation comprend une note d'intention, les biographies des participants et au moins un visuel.</p> <p><b>Cr13.</b> La présence du projet sur Internet (site, réseaux sociaux) est constatée et actualisée en regard du projet professionnel.</p> <p><b>Cr14.</b> La présentation orale du projet est argumentée et cohérente avec l'ensemble des éléments du dossier.</p>
<b>BLOC 2 - Créer une oeuvre de musiques actuelles</b>	Écrire et/ou composer un texte et/ou une musique original/e	<p><b>C6.</b> Mobiliser son imaginaire pour créer un texte et/ou une musique original/e</p> <p><b>C7.</b> Utiliser ses connaissances théoriques et techniques de l'écriture et/ou de la composition pour créer un texte et/ou une musique original/e</p>	<p>Les candidats sont évalués par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une épreuve de composition de musique et/ou écriture de texte à partir d'un cahier des charges.</li> </ul>	<p><b>Cr15.</b> La création proposée est originale, elle ne copie pas une oeuvre déjà existante.</p>
	Analyser le cahier des charges et le contexte d'une commande de création pour pouvoir y répondre et la mettre en oeuvre	<p><b>C8.</b> Analyser la demande d'un commanditaire et le contexte artistique dans lequel elle s'inscrit pour réaliser son travail de création de façon pertinente au regard de la commande</p> <p><b>C9.</b> Communiquer avec le commanditaire et/ou l'artiste interprète à qui l'oeuvre est destinée, pour contribuer à la préparation de son interprétation en utilisant les supports écrits ou audio adaptés</p>		<p><b>Cr16.</b> La création respecte le langage et les codes de l'écriture et/ou de la composition des musiques actuelles.</p> <p><b>Cr17.</b> La création tient compte du cahier des charges du commanditaire.</p>
				<p><b>Cr18.</b> Tous les supports nécessaires à l'interprétation de la création sont réalisés.</p> <p><b>Cr19.</b> Les supports comprennent les indications nécessaires à l'interprétation de la création ou à sa mise en oeuvre par le commanditaire.</p>

Bloc de compétences	Activités	Compétences	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<b>BLOC 3 - Interpréter une œuvre de musiques actuelles</b>	Préparer son interprétation d'une œuvre de musiques actuelles avec les différentes parties prenantes du spectacle	<b>C10.</b> Communiquer à l'écrit et à l'oral les indications nécessaires à l'interprétation de l'œuvre par l'équipe artistique, en utilisant les supports (écrits ou audio) et le lexique (langage, signes, codes) des musiques actuelles, pour la mise en œuvre de la répétition et/ou du spectacle	Les candidats sont évalués par : - une mise en situation professionnelle de jeu sur scène.	<b>Cr20.</b> Les indications artistiques nécessaires à l'interprétation de l'œuvre sont communiquées par l'utilisation de supports adéquats et respectant les codes utilisés dans les musiques actuelles. <b>Cr21.</b> Les indications artistiques nécessaires à l'interprétation de l'œuvre sont clairement exprimées à l'oral par l'utilisation du lexique adapté.
		<b>C11.</b> Communiquer à l'écrit et à l'oral les indications nécessaires au travail de l'équipe technique, en utilisant les supports et le lexique adaptés, pour la mise en œuvre de la répétition et/ou du spectacle (fiche technique, réglages son et/ou lumière, etc.)		<b>Cr22.</b> Les besoins en matériel, réglages son et lumières sont communiqués par la transmission d'une fiche technique. <b>Cr23.</b> Les indications techniques nécessaires à la mise en œuvre de la répétition/du spectacle sont clairement exprimées à l'oral par l'utilisation du lexique adapté.
	Interpréter une œuvre de musiques actuelles dans le cadre du spectacle vivant	<b>C12.</b> Régler son propre matériel d'amplification et de traitement du son pour contribuer à l'équilibre sonore des instruments en utilisant ses connaissances du matériel et ses capacités d'écoute		<b>Cr24.</b> La balance est équilibrée et tient compte des conditions acoustiques du lieu.
		<b>C13.</b> Utiliser sa technique instrumentale et/ou vocale pour interpréter une œuvre musicale de façon personnelle et/ou originale en tenant compte du contexte artistique et technique du spectacle		<b>Cr25.</b> L'interprétation est en adéquation avec l'esthétique musicale du projet. <b>Cr26.</b> L'interprétation est en adéquation avec le lieu et le contexte du spectacle. <b>Cr27.</b> L'interprétation tient compte de l'espace scénique et des publics du spectacle.
<b>BLOC 4 - Préparer et animer une intervention pédagogique et de médiation dans les musiques actuelles</b>	Analyser le cahier des charges et le contexte d'une commande d'animation et/ou de médiation pour pouvoir y répondre et la mettre en œuvre	<b>C14.</b> Répondre aux objectifs et aux besoins formulés par le commanditaire en tenant compte du contexte et des publics visés par l'intervention	Les candidats sont évalués par : - un stage professionnel - suivi de la rédaction d'un dossier de synthèse de pratique professionnelle (incluant un scénario pédagogique et une analyse de pratique).	<b>Cr28.</b> Le scénario pédagogique répond au cahier des charges. <b>Cr29.</b> Le scénario pédagogique tient compte du contexte et des publics visés par l'intervention.
		<b>C15.</b> Élaborer le scénario pédagogique en mobilisant les techniques, les outils et les ressources de l'animation et de la médiation artistique		<b>Cr30.</b> Le scénario pédagogique comprend différentes méthodes et techniques pédagogiques. <b>Cr31.</b> La progression pédagogique de la séance d'animation et de médiation est cohérente avec les objectifs visés.
	Animer et évaluer une intervention pédagogique et de médiation	<b>C16.</b> Animer une intervention pédagogique et de médiation en appliquant le scénario pédagogique préalablement défini		<b>Cr32.</b> Les outils et méthodes sont utilisés conformément au scénario pédagogique défini. <b>Cr33.</b> Le déroulé et le contenu du scénario pédagogique sont respectés.
		<b>C17.</b> Adapter son intervention pédagogique en situation professionnelle en mobilisant ses ressources théoriques et techniques de l'animation et de la médiation artistique		<b>Cr34.</b> Les spécificités ou difficultés du public visé sont, le cas échéant, identifiées et prises en compte dans un objectif de remédiation en cours de séance.
	<b>C18.</b> Procéder à l'analyse de sa pratique professionnelle pour adapter et améliorer ses interventions et ses méthodes de façon continue	<b>Cr35.</b> L'analyse de pratique de la séance animée est formalisée et comprend un SCAR (si c'était à refaire).		

La certification s'obtient par la validation du bloc 1 et d'au moins l'un des trois autres blocs.